

## CASINO MIROIR AUX ALOUETTES

---

Par Profil supprimé Postée le 02/04/2011 10:22

Bonjour,

voilà la situation telle que je la vis à l'heure actuelle.

Mon amie a commencé à aller au casino depuis plusieurs années. Au départ c'était juste une sortie comme ça, pour le plaisir. Les sommes dépensées étaient modiques, les "sorties" occasionnelles.

Au fil du temps ces sorties sont devenues de plus en plus fréquentes, les sommes dépensées ont bondi, et le mensonge s'est installé dans notre couple.

Quand je parle de sorties fréquentes, je parle d'une moyenne de 3 par semaine (pour ce que je sais) avec une sortie du casino à l'heure de la fermeture et pas avant. Il peut lui arriver d'y rester sans problème une douzaine d'heures voire plus.

Les sommes dépensées qui étaient au départ de quelques dizaines d'euros par sortie atteignent maintenant et même dépassent occasionnellement le millier d'euros (pour un salaire d'environ 2000 euros). Evidemment son budget s'est

trouvé complètement déséquilibré et son compte bancaire a viré dans le rouge. Cela a conduit mon amie dans un premier temps à emprunter autour d'elle (en commençant par moi, puis en étendant à son cercle familial, à emprunter à la banque

(elle en est maintenant à son troisième emprunt en 2 ans). Il y a quelques mois, elle m'avait pris quelques centaines d'euros dans mon sac pour pouvoir jouer, mais avait eu la sincérité de me l'avouer quelques jours après et me les avait

rendus. (Je ne m'en étais pas rendu compte.) Finalement, en février dernier, consultant machinalement un de mes extraits de compte bancaire (chose que je ne fais que très rarement), je m'aperçois que 9000 euros se sont évaporés sur environ

une semaine.... Autant vous dire que là j'ai pris un coup de massue sur la tête et que dans un premier temps j'ai refusé d'y croire...Je ne pouvais pas concevoir que ce soit elle. En fait si. Je n'ai pas transformé ma plainte contre X contre elle. J'ai

laissé tomber. Je ne lui en veux pas, je sais qu'elle "pense, "vit" casino. Mais je voudrais trouver un moyen de l'aider. Je me sens complètement démunie. Pour elle c'est moi qui ai un problème avec l'argent parce que je ne veux plus lui en

prêter pour lui "permettre de se refaire". Si lui en prêter pouvait régler une bonne fois pour toutes son problème, croyez-moi que je le ferai tout de suite. Mais c'est un engrenage sans fin. Et donc elle m'en veut parce que je ne suis pas

là pour la soutenir financièrement et me dit qu'elle va jouer parce que là-bas au moins elle se sent bien, que personne ne lui fait la morale... En résumé c'est de ma faute si elle ment, si elle joue...Et elle parle de rupture, en me disant que quand

je ne serai plus avec elle, elle se sentira mieux. (Je dois cependant ajouter que même quand elle vivait seule, elle jouait déjà et avait déjà des problèmes financiers.

Bref quand je dis "casino miroir aux alouettes", je pense qu'il l'est non seulement du point de vue financier, avec l'espoir de décrocher le jackpot, mais aussi d'un point de vue plus personnel. Je pense qu'il permet aux gens de se voiler la face et de ne pas se confronter aux véritables problèmes qu'elles ont. Le problème étant qu'elles s'en rajoutent un supplémentaire sur le dos.

Je ne sais pas si mon exposé de la situation est clair. Il y en aurait tellement à dire...

Donc je ne sais vraiment pas quoi faire. Je l'aime sincèrement et je veux vraiment que notre couple survive à cette addiction. Je me sens complètement impuissante, démunie...

Aidez-moi, je vous en prie!

---

### Mise en ligne le 07/04/2011

Bonjour,

Votre amie est en difficulté avec le jeu, ce qui, comme vous le repérez, ne fait que témoigner de problèmes sous-jacents. En effet, bien qu'exprimant une certaine forme de souffrance en lien avec votre vie de couple, "parlant de rupture, et disant que lorsqu'elle ne sera plus avec vous elle se sentira mieux", son problème lié aux jeux d'argent est antérieur à votre rencontre.

Essayer de lui apporter une aide peut passer par une tentative de dialogue sur les raisons qui l'ont poussée à jouer depuis longtemps, et éventuellement par la tentative de résolution de vos problèmes de couple. Si cela devait s'avérer être trop difficile sans aide, sachez qu'il existe des lieux, gratuits et confidentiels, où il est possible d'entamer ce travail de fond.

L'équipe, composée de médecins, de psychologues et de travailleurs sociaux, peut autant vous accueillir toutes les deux que chacune de votre côté, sous forme de consultations régulières, afin d'être soutenue(s), conseillée(s), voire pour débiter un réel travail thérapeutique, qu'il soit individuel ou de couple. Il est de plus possible, suivant les situations, d'être accompagnée pour monter un dossier de surendettement afin de rétablir sa situation financière.

Vous trouverez ci-dessous 2 adresses correspondant à ce type de lieu. De plus, n'hésitez pas à nous contacter au 0800.23.13.13, de 8h à 2h, 7jrs/7, appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe. Ce service téléphonique, vous concernant autant que votre amie, vous offre la possibilité d'avoir une écoute, des informations, des orientations, voire des conseils suivant les situations.

Cordialement.

---

**POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES :**

---

### **CENTRE MÉDICAL DES ADDICTIONS**

22 rue de Tivoli  
57070 METZ

Tél : 03 87 76 97 32

Site web : [www.epsm-metz-jury.fr/addictologie/](http://www.epsm-metz-jury.fr/addictologie/)

Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h à 17h.

Voir la fiche détaillée

### **CENTRE DES WADS : CSAPA - CAARUD**

26 rue du Wad Billy  
57000 METZ

Tél : 03 87 74 41 58

Site web : [www.leswadscmsea.fr](http://www.leswadscmsea.fr)

Secrétariat : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Accueil du public : Lundi-mercredi de 8h30 à 18h, mardi-jeudi de 8h30 à 19h, vendredi de 8h30 à 17h// Accueil collectif

CAARUD: mardi et jeudi 15h45-18h45, mercredi et vendredi 14h-17h/ Accueil collectif Femmes le mercredi 14h30-16h30/

Permanences sans rendez-vous.

Substitution : Unité de délivrance de traitement de substitution: Entretien préalable au CSAPA. Initialisation et délivrance au 32 bis rue Mazelle à Metz/ Contact mail: [usmetz.wads@cmsea.asso.fr](mailto:usmetz.wads@cmsea.asso.fr)

Permanence téléphonique : Standard téléphonique assuré par l'équipe: lundi et le mercredi de 8h30 à 18h, mardi de 8h30 à 19h, jeudi de 8h30 à 16h30, vendredi de 8h30 à 17h (accueil, information, orientation).

Voir la fiche détaillée